

PV de l'Assemblée générale du 1^{er} juillet 2025

1. Bienvenue et nomination du scrutateur

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée générale de l'association « Si le Chœur t'en dit », à la salle de paroisse de Colombier. Il est 19h05.

La convocation à cette AG a été envoyée aux membres par courriel le 10.06.2025.
Le nombre de membres actifs est 30 ; les 2/3 = 20. Il y a 22 membres présents.

Le membre scrutateur nommé pour cette assemblée : Bino Bueche.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 25 juin 2024

Le procès-verbal de l'assemblée susmentionnée a été envoyé par courriel le 10.06.2025 avec la convocation de l'AG de ce jour. Sa lecture n'est pas souhaitée par les membres présents qui en approuvent le contenu unanimement et remercient son auteure.

3. Rapport de la présidente

Depuis notre dernière AG en juin 2025, notre chœur a participé aux évènements et activités suivantes :

Samedi 26 octobre, prestation au home de Landeyeux.

Samedi 23 novembre, plusieurs choristes ont participé à l'atelier choral de la SCCN au temple des Valangines (atelier posture et pose de voix).

Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025, week-end de répétition au temple de Colombier.

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 février, concerts annuels au temple de Colombier.

Samedi 8 mars, assemblée des délégués de la SCCN à la salle de spectacle de Peseux, Jacqueline R. et Nathalie F. ont représenté le TG.

Samedi 24 mai, tenue du stand au marché de printemps organisé par l'association des commerçants de Colombier, sous le thème « Colombier, l'île aux pirates ».

Les 3 soirées de concerts ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès d'affluence, en particulier le dimanche, comme les années précédentes !

Une nouvelle fois, c'est François qui s'est investi dans la gestion des inscriptions sur notre site internet. Cependant, il souhaite vraiment qu'un-e autre choristes reprenne cette tâche.

L'organisation des concerts représente un gros investissement pour les membres du comité. Lors de l'AG 2024, le comité avait proposé qu'une commission technique soit créée dans le but de le décharger lors de manifestation d'une certaine importance, telle que le concert annuel. La définition et les tâches de cette commission n'étant pas suffisamment claires pour les membres, ceux-ci ne pouvaient pas se prononcer sur un éventuel engagement de leur part.

Un tableau des tâches a été élaboré entre la présidente et la précieuse collaboration de Carmen H., afin de lister les différentes tâches et le planning y relatif. Chaque membre a pu ainsi s'inscrire pour apporter l'aide nécessaire et bienvenue dans le cadre des concerts. Ce cahier des charges pourra être utilisé et adapté selon le type d'organisation à d'autres évènements.

Sponsoring : cette année, en plus de la banque Raiffeisen pour un montant de CHF 1'000.00, nous avons été soutenus par plusieurs sponsors issus de la région (Tecaro, Le Sporting, Autocarrefour, Auberson sanitaire, Eligreen SA), pour un montant total de CHF 3'772.00, dont un rabais de Sono Nico de CHF 1'172.00).

Les concerts ont rapporté CHF 8'585.00 en caisse et CHF 8'548.65 de dépenses (musiciens, Sono Nico, publicité, soirées d'apéritif, cadeaux).

Membres « soutien » : en assemblée générale 2024, les membres présents ont accepté qu'une cotisation pour membres soutien soit proposée aux anciens choristes, ainsi qu'à toutes autres personnes intéressées, dans le but de contribuer à soutenir notre association. Un courrier a été envoyé à 16 anciens membres : 2 anciens membres ont répondu favorablement, ainsi qu'une personne externe (Sébastien Romanens, compagnon de Carole).

Site internet : notre site est régulièrement mis à jour avec toutes les informations utiles, les programmes de nos manifestations, les partitions, les photos de nos concerts et de nos sorties, le PV de l'AG., etc. Déjà annoncé l'année passée, nous recherchons une personne pour reprendre la gestion du site.

Remerciements à :

- Tous les choristes pour leur participation tout au long de l'année, leur aide lors des apéritifs, le marché des commerçants, etc.
- Aux membres de la commission musique (Catherine R., Marielle D., Anne G.) pour leurs choix et recherches de nouvelles partitions.
- A François A. pour le suivi auprès de la SUISA concernant le transfert des données et le suivi du site internet, encore pour cette année 2024-2025.
- A notre directrice Anne R.
- Aux membres du comité : je remercie Carole B., Dinga L. et Jacqueline R. pour leur disponibilité et leur investissement pour le bien du chœur.

4. Rapport du trésorier

L'exercice 2024 boucle sur un bénéfice de CHF 1'944.00.

Dans le détail :

Les recettes des concerts se montent à CHF 8'955.65, les cotisations des membres se montent à CHF 6'330.00 et le sponsoring à CHF 4'368.30.

Les produits totaux se montent donc à CHF 19'653.95 pour l'année écoulée.

Au niveau des charges, celles-ci se montent à CHF 9'130.05 de charges de production pour les concerts, à CHF 6'500.00 d'indemnités pour notre directrice, à CHF 760.00 de cotisations et assurances à la SSCN, à CHF 854.50 de frais de partitions, à CHF 196.80 de frais informatique et CHF 88.00 de charges diverses et cadeaux. Les charges totales d'exploitation se montent donc à CHF 17'709.95.

Ainsi, comme je l'ai dit le bénéfice 2024 se monte à CHF 1'944.00, un résultat très positif en raison notamment d'un concert 2024 très réussi.

Passons maintenant au bilan :

A l'actif, les liquidités se montent à CHF 18'471.75.

Au passif :

Le capital étranger se monte à CHF 1'820.00 correspondants aux cautions des membres pour les étoiles.

Les reports de bénéfices précédents se montent à 14'707.75 et le bénéfice de l'année sous revue de CHF 1'944.00.

Voilà, j'espère que ce rapport a satisfait vos attentes et qu'il a répondu à presque toutes vos questions.

Je reste, malgré tout, à votre disposition pour vos dernières interrogations.

Didier Robert, 01.07.2025

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les réviseurs, Françoise Burgi et Catia Bacuzzi, ont procédé le 30 juin 2025 au contrôle des comptes de notre association allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au comité de l'association « Si le Chœur t'en dit », notre mission ne consistant qu'à interroger le trésorier, nous faire remettre les bilans et comptes individuels et autres pièces justificatives, puis procédant par des recoupements et sondages, nous assurer de la bonne tenue de la comptabilité.

Nous n'avons constaté aucune anomalie, bien au contraire, nous ne pouvons que remercier notre trésorier pour la bonne tenue des comptes qu'il suit rigoureusement, établissant des fiches individuelles ou des récapitulatifs, chaque fois avec une liste bien ordonnée de leurs pièces justificatives.

Nous proposons à l'assemblée du 1^{er} juillet 2025 d'approuver les comptes au 31 décembre 2024, relevant ici les résultats suivants :

- Produit d'exploitation	CHF	19'653.95
- Charges d'exploitation	CHF	17'709.95
- Bénéfice 2024	CHF	1'944.00
- Report de bénéfices 2023	CHF	14'707.75
- Capital au 31.12.2024	CHF	16'651.75

Colombier, le 30 juin 2025, les vérificateurs Françoise Burgi et Katia Bacuzzi.

Les membres donnent décharge au trésorier, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

6. Rapport de la directrice

Chers Amis choristes du Tuesday's Gospel,

Chaque année, je me dis qu'il faut que je ne fasse pas trop long... c'est encore raté, j'en suis désolée ! Donc, attachez vos ceintures, nous allons bientôt décoller...

Après une année plutôt cool cette année, le Tuesday's Gospel recommence sur les chapeaux de roues dès le 30 août avec ce concert à Fontaines pour lequel vous connaîtrez tout bientôt le programme. La co-organisation de la journée chorale de la SCCN sur le thème gospel, un concert de Noël, nos concerts de saison, l'organisation de l'assemblée des délégués de la SCCN, vraisemblablement un concert en juin et un culte à programmer... Que de réjouissances ! Oui car plus on chante, plus on a envie de chanter !

On sait que chanter est une activité extraordinaire, et surtout accessible à chacun-e. Chanter fait plaisir - même quand on rame parce que quand on y arrive, c'est magique et on est heureux. Chanter nous fait vibrer, individuellement et collectivement, et nous libère des tensions et du stress que nous connaissons toutes et tous. Pour bien chanter il faut bien travailler nos chants, on le répète chaque année... A la petite phrase de Seb : « Le meilleur des mp3, c'est d'être présent aux répétitions ! », je rajoute qu'avec ses partitions annotées avec son super crayon papier aiguisé prêt pour mettre en valeur le dièse et la syncope qu'on a tendance à avoir sabré ou barrer le « s » qui trainasssse, dessiner la courbe qui signifie « lier la mélodie et ne pas respirer », inscrire THE respiration...

Respiration que l'on souhaite bien entendu insonore (si, si le mot existe bel et bien !), inodore et sans... couleur 😊, technique vocale, soutien, posture vont continuer de faire partie de notre labeur parce que c'est juste essentiel et c'est ce qui fait toute la différence quand on écoute des chœurs... et qu'il faut continuer à travailler notre souplesse pour avoir des aigus ronds et chaleureux, comme des graves doux et chauds et pouvoir continuer à chanter en préservant nos cordes vocales. C'est comme l'échauffement du sportif 😊 (rappelez-vous mon histoire de « grand écart » ...)

Mon petit laïus m'amène tout droit sur les supers ateliers que la SCCN – société cantonale des chanteurs neuchâtelois- vous a concoctés pour la journée chorale du samedi 25 octobre.

L'an dernier, l'atelier de coordination respiratoire que quelques-unes d'entre vous ont suivi était passionnant. Cette année, on part sur du vocal-painting et du yoga du chant.

Ce yoga du chant peut faire sourire mais il favorise l'ouverture, la fluidité et l'étendue de la voix, libère notre énergie créatrice, apporte de la confiance en soi... ça vous parle ? L'an dernier, je vous ai proposé une petite phrase de Pavarotti qui disait : « *La partition est une chose, le chant en est une autre. Ce qu'il faut, c'est avoir la musique en tête et la chanter avec le corps* ». Je ne pense pas que Pavarotti ait été un adepte du yoga du chant mais qui sait ?

Le vocal-painting, c'est le principe de lancer puis superposer des petites phrases mélodiques, rythmiques, simples, sur plusieurs groupes de voix. Et pourquoi pas s'y essayer ?

Soyons curieux et curieuses et participons à ces ateliers, ça nous fait forcément du bien et ce sont toujours des moments sympas et ça nous ouvre sur ce qui se fait aujourd'hui dans le monde choral !

Pour chaque chant, on fait le même travail... même quand on les a déjà déchiffrés, interprétés... l'oreille fait ses petites adaptations qui l'arrangent mais qui ne sont pas forcément écrites ! Déchiffrer et redéchiffrer ensemble des chants, travailler le phrasé, l'homogénéité de notre son choral, travailler notre écoute...

Nous allons refaire quelques répétitions en registres séparés, ceci pour avancer plus vite et un peu plus en détail. Soyez actifs dans ces répétitions, osez demander de reprendre... Vous recevrez les dates prochainement.

Par rapport à notre répertoire, la commission musique joue aussi les équilibristes entre trouver de nouveaux chants avec arrangements sympas qui peuvent bien nous mettre en valeur, reprises de l'année précédente car cela permet de peaufiner certains chants et en particulier ceux qui nous ont fait vibrer, et la reprise de quelques-unes de nos anciennes mélodies est sympa et il faut faire vivre ce répertoire. Et très concrètement, nous n'avons pas le temps d'apprendre 18-20 nouveaux chants chaque année.

Puis aussi se dire que l'achat d'une nouvelle partition coûte environ CHF 300.-/350.- à CHF 4-6.-/ pièce x 40 (la loi exige 1 exemplaire original / choriste) ou un arrangement spécifiquement pour notre chœur coûte en moyenne CHF 250-300.-

Pour nos concerts 2025, Evan, Eduardo et Gil nous ont accompagnés. Moi je trouve ce trio super, très à l'écoute et avoir la chance d'être en concert avec de tels musiciens pros, c'est vraiment la classe ! Et pour moi ce qui me tient énormément à cœur, c'est qu'ils sont super sympas et gentils, et ont envie d'être là. Pour eux, il ne s'agit pas de « cachetonner » et c'est super important.

Continuons à être bienveillants les uns envers les autres, nous avons tellement de chance de nous retrouver pour chanter, gardons ce plaisir et cette amitié de nous retrouver chaque mardi soir.

Merci à notre comité pour sa disponibilité, son engagement et toujours ses réunions sympathiques.

Merci à la commission musicale qui vous a concocté un programme bien sympa.

Merci à François pour ton travail pour le site.

Merci à vos proches pour leur soutien, leur aide lors de nos concerts pour les bancs, la caisse...

Qu'un rien continue de nous faire chanter et sourire à la vie, nous retrouver chaque mardi et nous enchanter ! Je vous souhaite une belle assemblée.

Fontaines, le 01.07.2025

7. Démissions et admissions

8 départs et 0 admission

Départs : Sabine T., Isabelle V., Béatrice J., Suzanne C., Susanne E., Françoise von A., Nicole T., Melinda C., Daniel R (annoncé lors de cette AG).

En pause : Racheal D.

Reprise : Petra H.

Durant l'année écoulée, quelques personnes intéressées sont venues faire un essai de 2-3 répétitions mais hélas, cela ne s'est pas concrétisé par une inscription.

8. Election des membres du comité et de la présidence

Les membres du comité sont élus par l'AG pour une année.

Dinga Leuba a souhaité se retirer du comité. Deux membres se présentent à l'élection comme membres du comité : Ghislaine Hofer et Jacqueline Ecklin.

- **Membre du comité** : Jacqueline Robert – élection à l'unanimité.
- **Membre du comité** : Ghislaine Hofer – élection à l'unanimité.
- **Membre du comité** : Jacqueline Ecklin – élection à l'unanimité.
- **Secrétaire** : Carole Blanchet – élection à l'unanimité.
- **Présidente** : Nathalie Fagherazzi Mollard « Comme les rangs du comité s'étoffent, je continue volontiers ! » – élection à l'unanimité.
- **Directrice** : Anne Rémond, ne fait pas partie du comité mais son élection passe par l'AG – élection à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour rappel, lors de l'AG de 2024 : Françoise Burgi (2^{ème} année) et Katia Bacuzzi (1^{ère} année).

Suppléante : Jacqueline Ecklin (qui ne peut plus être vérificatrice vu son élection au comité).

Nomination lors de l'AG 2025 : Katia Bacuzzi (2^{ème} année), Marielle Droz (1^{ère} année).

Suppléante : Brigitte Simonet.

10. Texte lu par Jacqueline Robert

Nous ne sommes pas neutres, nous sommes du côté de la paix

Le texte ci-dessous, adopté le 28 mai 2025 par le Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) à la veille de l'Ascension, est une profession de foi pour les temps de guerre et de conflit entre les peuples. Il vise à exprimer, dans un contexte où l'indifférence n'est plus possible, ce que notre Église croit, espère et refuse.

Rédigé à l'heure d'une nouvelle flambée de violence au Proche-Orient, particulièrement dans le cadre du conflit israélo-palestinien, il en porte les traces, les références et l'émotion. Mais au-delà de cette actualité, il se veut un appel universel valable en tout lieu où la guerre menace de briser ce qui fonde notre humanité commune.

Une profession de foi de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel

Il est des guerres où l'on meurt sans même comprendre pourquoi. Des conflits si longs qu'on ne sait plus ce qui ressort de la légitime défense ou de l'acharnement meurtrier. Des situations où l'on a l'impression que Dieu lui-même a déserté.

Mais nous disons ici, moins pour reconforter que pour tenir debout : Dieu n'est ni en fuite, ni complice. Il ne soutient pas d'armée. Il n'a pas de camp. Dieu n'a que des enfants. Et quand l'un tue l'autre, Dieu pleure. Pas des larmes symboliques, mais les vraies, celles qui brûlent, celles qu'on étouffe dans la gorge, celles d'un Père impuissant face à la haine que ses enfants ont laissé grandir au nom de leurs blessures.

Le conflit israélo-palestinien n'est pas qu'un différend politique, territorial, identitaire. C'est un abîme spirituel. Parce qu'on y tue au nom de Dieu. Parce qu'on y justifie la vengeance par la mémoire et les textes sacrés. Parce qu'on y appelle justice ce qui n'est que l'extension de la peur et de la haine.

Nous confessons :

Chaque être humain tué est un visage de Dieu arraché à la terre. Chaque haine semée, un clou de plus que l'humanité plante dans la chair du Crucifié. Chaque parole de mépris, de méfiance ou de désespoir, une offense au souffle qui nous a tous portés à la vie.

Nous affirmons envers et contre tout que la guerre reste l'une des plus grandes bêtises humaines.

Oui, bêtise. Parce que ce mot fragile dit déjà que l'humanité peut mieux faire. Que l'intelligence du cœur peut reprendre le dessus. Que l'autre n'est pas une bête à abattre, mais un humain comme nous. Que Dieu ne commande pas les armes, mais le pardon. Que la terre promise est d'abord celle où l'on se parle à nouveau en vue d'une paix durable, et non celle qu'on conquiert en exterminant l'autre.

Nous ne distribuerons pas les torts et les raisons.

Mais nous dirons, fermement, ce que notre foi juge inacceptable : Qu'on érige la vengeance en programme politique, comme si la douleur d'hier justifiait celle d'aujourd'hui. Qu'on invoque la justice ou la sécurité pour légitimer l'effacement d'un peuple. Que les droits humains et le droit international soient bafoués sans conséquence. Qu'on en réfère à Dieu pour sanctifier l'anéantissement, alors que Dieu est vie et miséricorde.

Nous ne sommes pas neutres.

Nous sommes du côté de la paix. Et cela exige plus de courage que la guerre.

Nous appelons l'Église, non à se faire juge des peuples, mais à rappeler que tous sont jugés par l'Évangile :

Non sur leur force, mais sur leur amour. Non sur leur victoire, mais sur leur capacité à faire vivre la justice et à compatir même pour l'ennemi :

- en refusant de se réjouir de sa chute,
- en reconnaissant qu'il pleure ses morts,
- en confessant que lui aussi est enfant de Dieu.

Et cela vaut pour tous : Israël, Palestine, Occident, extrémistes, modérés, victimes et bourreaux. Car en Dieu, les rôles ne sont jamais fixés. Et la valeur d'un peuple, d'une religion, d'une Église se mesure au bien qu'elle apporte à l'humanité tout entière.

Nous ne pouvons pas faire la paix à la place des belligérants. Mais nous pouvons veiller, dire – dénoncer même –, prier, marcher. Et surtout désarmer notre cœur pour ne pas devenir, à notre tour, des meurtriers de la fraternité ici et maintenant. Nous n'attiserons pas les feux de la haine raciale ou religieuse, et ferons tout pour éteindre ceux déjà allumés.

La paix n'est pas une utopie, mais un chemin ardu, un choix à refaire chaque jour, même quand tout en nous voudrait renoncer.

Enfin, nous confessons ce paradoxe fou :

Dieu n'impose pas la paix par la force, mais il nous en confie la tâche, avec pour seules armes : la foi, l'espérance et l'amour. Et même si cela semble peu, cela demeure plus puissant que toutes les armes du monde.

Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)

11. Divers

Programme d'activités prévues pour la saison 2025-2026 :

- Fête villageoise de Fontaines, « La Lèchebeurcane » : samedi 30 août, dès 13h30 à 15h30, pour environ 30 minutes de concert. Programme à confirmer.
- Journée chorale de la SCCN à Colombier : samedi 25 octobre → le matin, 2 ateliers (yoga du chant et Vocal Painting & Circle Songs) ; après-midi, atelier Gospel et atelier pour enfants ; 17h, concert (enfants, chants ateliers, TG) ; repas pour participants + public (proposition comité, fondues s/inscription). Tableau des tâches sera préparé. Des choristes (Hanna et Marielle) proposent un risotto. Elles se renseignent au plus vite. Le repas aura lieu au Cercle catholique (environ 80 places). Décider rapidement du menu pour pouvoir l'indiquer sur l'affiche. Pascal et Fabienne Breux sont aussi mentionnés comme personnes pour cuisiner pour beaucoup de personnes.
- EMS Le Petit Chézard à Chézard Saint Martin : mardi 16 décembre, dès 17h30. Dans le cadre du Noël des familles.
- Week-end de répétition : samedi 24 et dimanche 25.01.2026. PRESENCE IMPERATIVE !
- Répétitions générales : mardis 03 et 10.02.2026. PRESENCE IMPERATIVE !
- Concerts annuels au temple de Colombier : 13, 14 et 15.02.2026.
- Assemblée des délégués de la SCCN : samedi 14.03.2026 à 17h à Boudry, salle de spectacle. Chœur organisateur, Tuesday's Gospel. Tableau des tâches sera préparé (salle, apéritif, repas, prestation du TG).

D'autres propositions de prestations ont été discutées en comité :

- Culte à Rochefort : dimanche 9 novembre →: à confirmer
- Samedi 6 juin 2026 : Festival des Bourdons à Dombresson, prévoir la journée entière.
- Samedi 19 décembre 2026 : demande du home de Landeyeux pour participation à leur marché de Noël.

Tour de table général

- Lors des concerts annuels 2025, le Tuesday's Gospel a offert 10 billets à 10.- pour les services sociaux (déposés à la commune), mais personne n'en a profité. Cette année, le comité va se renseigner pour faire partie de la carte culture Caritas (30% à 70% de réduction sur le prix d'un billet de concert) et aussi possibilité de proposer un rabais sur la cotisation. La carte culture Caritas est proposée aux personnes bénéficiant d'un subside pour l'assurance maladie et aux personnes à l'aide sociale.
- Françoise Roux annonce sa démission dès le 26 octobre 2025.
- La commission musique rappelle que ce n'est pas toujours facile de trouver de nouveaux morceaux pour 3-4 voix, avec partitions et attend des choristes également des propositions. Eva a préparé un arrangement pour un nouveau morceau pour la rentrée.

La séance est levée à 20h15.

Colombier, 7 juillet 2025